

1^{er} TROPHEE SARTHE – MAYENNE JEUNES 2019

Le Mans Golf Club-Sargé

Les 09 et 10 novembre 2019

Comptant pour le mérite amateur jeunes.

FORME DE JEU, Simple Stroke play

REPERES DE DEPART

- * drapeau blanc (catégorie U12 uniquement):2 fois 9 trous (9 trous par jour) - départ orange.
- * joueurs classés (toutes catégories):2 fois 18 trous (18 trous par jour) - repères de départs en fonction de la catégorie d'âge.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf.
- remplir les critères sportifs d'inscription.
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition
- La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve.

DROITS D'INSCRIPTION :

Le badge fédéral n'est pas obligatoire.

Pour les 2 tours et le jour d'entraînement du vendredi 08/11 (sur réservation obligatoire)

Garçons et Filles 10 €

Joueurs (ses) membres du club d'accueil 5 €

Contact :

Comité Territorial de golf Sarthe – Mayenne 29 Boulevard St Michel 72220 Le Mans

Tél : 06 84 71 08 96

Mail : comite72.golf@gmail.com

L'INSCRIPTION ne sera effective qu'à réception du bulletin complété, accompagné du règlement qui se fera par chèque à l'ordre de : Comité territorial de Golf Sarthe Mayenne.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 1 novembre 2019 minuit.

Vous confirmerez votre inscription par mail à l'adresse suivante :

comite72.golf@gmail.com

Un joueur pourra annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription. Dans cette hypothèse les frais d'inscriptions lui seront remboursés. En cas d'annulation au-delà de ce délai, les frais d'inscriptions resteront dus sauf motif justifié par des circonstances exceptionnelles soumis à l'approbation du Comité de l'épreuve.

CHAMP DE JOUEURS limité à 60.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs (ses) classés par ordre d'index puis par ordre d'arrivée des inscriptions.

Le club publiera une liste des joueurs (ses) retenus 6 jours avant le début de l'épreuve.

Si le champ de joueurs est insuffisant (moins de 25 joueurs), le comité de l'épreuve pourra annuler le trophée.

ENTRAINEMENT : Sur réservation UNIQUEMENT en appelant au 02 43 76 25 07

REGLES SPECIFIQUES DE L'EPREUVE

Epreuve « non fumeur ». Il est interdit au joueur de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le comité se prononcera sur une possible disqualification.

Accompagnateurs : lors de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, ... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils (40m). Toute infraction constatée donnera lieu à un avertissement. Toute infraction ultérieure sera soumise au comité pour une possible disqualification du joueur concerné.

Cadets : les cadets ne sont pas autorisés.

DEPARTS

9/11 > Premier tour : Premier départ le matin 9h.

10/11 > Deuxième tour : Premier départ à 9 heures dans l'ordre inverse des résultats.

Ces heures de départs seront disponibles au secrétariat du golf, sur le tableau officiel et publiés sur le site <https://www.golfsarthemayenne.fr>.

RECONNAISSANCE : le vendredi 8/11 à partir de 12 heures.

DEPARTAGES En cas d'égalité pour la première place de chaque série, le départage se fera en play-off mort subite sur le trou N° 18, joué immédiatement après l'arrivée des derniers joueurs.

RESULTATS ET REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le dimanche 10 novembre, 15 minutes après l'arrivée du dernier joueur et sera suivie d'un cocktail.

3 Prix Brut Garçons parcours 18 trous - 1 Prix Brut Garçons 9 trous

3 Prix Brut Filles parcours 18 trous – 1 Prix Brut Filles 9 trous

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Le Comité de l'épreuve est composé de 5 personnes : - Directeur du golf de Le Mans Golf Club-Sargé - Les représentants du Comité (2) – L'arbitre de la Ligue des Pays de La Loire - Un OEC du golf de Le Mans Golf Club - Sargé

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...)

BULLETIN D'INSCRIPTION Trophée Sarthe Mayenne Les 9 et 10 novembre 2019

A retourner, accompagné du règlement par chèque à :

Comité Territorial de golf Sarthe – Mayenne 29 Boulevard St Michel 72220 Le Mans

Nom : Prénom :

N° de licence : Club de Licence :

Catégorie : Date de naissance : / /

Niveau Drapeau blanc? (Si oui cocher):

Index :

Si Place au Ranking: (Rang)

Adresse :

.....
.....

N° de tél :

N° de tél portable :

Adresse électronique :@.....

Ci-joint un chèque à l'ordre de Comité Territorial Golf Sarthe Mayenne :

5 € Membres AS du golf de Le Mans Golf Club-Sargé

10 € Autres

Date de réception de l'inscription : (à remplir par le comité de l'épreuve)/11/ 2019.